

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	Aval écluse de Créteil	Rivière	Saint-Maurice	172,700 bis	172,850 bis	Saint-Maur-des-Fossés, Créteil

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus au second semestre 2020.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
279	2020-RMA-172.800 20E055982-002	Oui	Non	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 22/04/2020.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
94DDT20090002 - PPRi Marne et Seine -
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR154A	La Marne du confluent de la Gondoire (exclu) au confluent de la Seine (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	Mauvais	Moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de suivi piscicole est située sur la Marne à Charenton-le-Pont (03112480 - Marne à Charenton-le-Pont 2), environ 4,5 km en aval. Les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Ce peuplement intègre 3 espèces principales (chevesne, gardon, silure), associées à 4 espèces secondaires : perche, ablette, bouvière et hotu. L'anguille et l'ide mélanote sont également potentiellement présents (espèces recensées antérieurement).

Type de berges :

Les berges sont constituées de palplanches et de béton.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le projet d'arrêté préfectoral relatif aux frayères du département du Val de Marne indique la présence de frayères [pour les espèces de la liste 1 (chabot, vandoise) et de la liste 2 (brochet)] depuis la commune de Bry-sur-Marne jusqu'à Charenton-le-Pont.

Compte-tenu de la nature des berges (palplanches), la présence de frayères à brochet dans le secteur à draguer est peu probable. Il est difficile de statuer pour les autres espèces, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvière).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Aval écluse de Créteil	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

La bouvière fait partie des espèces protégées par l'arrêté du 8 décembre 1988.

Pour ces espèces, sont interdits, la destruction ou l'enlèvement des oeufs ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction.

Toutefois, le type de berge rencontré dans la zone de dragage n'est pas favorable à la présence de frayères dans ce secteur (berges en palplanches).

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Aval écluse de Créteil	possible	oui	non	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence avérée d'une espèce de poisson faisant l'objet d'une protection réglementaire. Toutefois, la zone de dragage restreinte (cf localisation en page 2) située dans le chenal de navigation à proximité directe de l'ouvrage de Créteil présente un faible enjeu environnemental (les berges n'étant pas favorable à la présence de frayères).

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



